

## Jeu-concours « Mois du Qualifiant »

Dans le cadre de l'édition 2025 de la campagne du « Mois du Qualifiant » se déroulant en avril, les Chambres Enseignement vous proposent de participer à un **jeu-concours avec vos élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année secondaire**.

Le Mois du Qualifiant a pour objectif de mettre en lumière l'enseignement qualifiant, les écoles qualifiantes, les CEFA et la diversité des options qui existent en FW-B.

À cette occasion, chaque école secondaire ordinaire et spécialisée ainsi que les CEFA de la FW-B recevront des affiches à placer dans leur établissement. Cette affiche permet aux élèves de se rendre sur le site internet « [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be) » sur lequel ils retrouveront la liste des « Journées Portes Ouvertes » des écoles proposant des options dans l'enseignement qualifiant, l'offre d'enseignement qualifiant par zone, et de nombreuses informations sur l'enseignement qualifiant.



**Cette année encore**, les Chambres Enseignement vous proposent également un **concours photo** qui permettra de faire découvrir à vos élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année, les métiers auxquels forme l'enseignement qualifiant. **L'objectif est de mettre en lumière les options de l'enseignement qualifiant.**

Ce concours consiste en la réalisation d'une photo qui mettra en scène un ou plusieurs métiers liés à l'enseignement qualifiant. L'affiche du Mois du Qualifiant devra également être intégrée à la photo.

Le site internet [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be) est là pour vous aider à découvrir l'offre d'enseignement qualifiant en FW-B.

Toutes les informations pratiques de ce concours sont disponibles ci-dessous, et également sur le site [enseignementqualifiant.be/le-mois-du-qualifiant](http://enseignementqualifiant.be/le-mois-du-qualifiant).

## 1. Objet du concours

Le concours consiste en la réalisation d'une **photo** qui mettra en scène les métiers liés à l'enseignement qualifiant. L'**affiche** du Mois du Qualifiant devra également être intégrée à la photo et un **slogan**/un titre accrocheur sera proposé pour illustrer la photo.

### 1.1. Message de la photo

La photo doit refléter une image positive et attractive des métiers auxquels forme l'enseignement qualifiant.

N'hésitez pas à vous montrer originaux, voire décalés !

Bien entendu, le contenu doit être :

- Respectueux des autres ;
- Ne pas comporter de message à caractère discriminant, raciste ou sexiste ;
- Ne pas verser dans le vulgaire ;
- Ne pas comporter de scène ou de message violent ;
- Ne pas véhiculer de stéréotype de genre lié aux métiers.

### 1.2. Format

Cette photo, format numérique (JPEG), sera publiée sur une plateforme d'hébergement.

### 1.3. Conditions de participation

- Ce concours est ouvert à tous les établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et s'adresse aux élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire (commune, différenciée, supplémentaire).
- Cette photo correspond à une classe. L'ensemble des élèves de la classe participante ne sont pas dans l'obligation de se retrouver sur la photo. En revanche, la photo ne peut inclure des élèves de différentes classes.
- Un enseignant référent doit être désigné pour chaque photo envoyée. L'enseignant est invité à accompagner les élèves lors de la réalisation de la photo.
- Le formulaire de supervision de la participation au concours par le corps enseignant doit être complété par l'enseignant (Annexe 1).
- Toutes les personnes visibles sur la photo doivent avoir rempli le formulaire relatif au droit à l'image (Annexe 2).
- L'affiche du Mois du Qualifiant doit apparaître sur la photo.
- Un titre ou un slogan doit accompagner la photo.

### 1.4. Dépôt du projet

Afin d'assurer la transmission des projets au jury, il est demandé d'envoyer les documents suivants à l'adresse mail [chambresenseignement@gmail.com](mailto:chambresenseignement@gmail.com) :

- La photo réalisée par la classe ;
- Le formulaire de supervision de la participation au concours par le corps enseignant dûment complété ;
- Les formulaires relatifs au droit à l'image pour chaque personne présente sur la photo dûment complétés.

Attention l'adresse [chambresenseignement@gmail.com](mailto:chambresenseignement@gmail.com) ne peut être utilisée que dans le cadre de ce concours.

Les photos et documents doivent être envoyés avant le **28 mars 16h**.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

## 2. Informations aux écoles

Les écoles intéressées qui souhaitent en savoir plus sur l'enseignement qualifiant peuvent se rendre sur le site internet [enseignementqualifiant.be](http://enseignementqualifiant.be). Elles y retrouveront l'ensemble des options qualifiantes organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## 3. Étapes de sélection

- Présélection :

Parmi l'ensemble des photos envoyées, le jury sélectionnera 10 photos sur base d'une grille d'évaluation qui prendra notamment en compte les critères mentionnés plus haut.

Le 7 avril, ces 10 photos seront publiées sur une plateforme d'hébergement dont le lien vous sera communiqué ultérieurement.

- Sélection :

La sélection des 3 lauréats se déroulera via la plateforme d'hébergement. Parmi les 10 photos publiées, les 3 photos ayant récolté le plus de *likes* remporteront le concours. **Les likes seront comptabilisés entre le 7 et le 23 avril 16h.**

Pour ce faire, n'hésitez pas à inviter les élèves, le corps enseignant, votre entourage à *liker* les photos. Nous comptons sur vous pour rester fair-play.

Les lauréats seront contactés le 24 ou 25 avril.

## 4. Prix

Les 3 photos gagnantes seront publiées sur notre page Facebook « [Le Mois du Qualifiant](#) ».

Pour chaque photo lauréate, la classe participante recevra un prix afin de partager un moment convivial.

- La classe ayant la photo la plus *likée* remportera des places pour un parc d'attraction (le transport sera à charge de l'école).
- La classe se trouvant à la 2<sup>e</sup> place recevra des places de cinéma.
- La classe se retrouvant à la 3<sup>e</sup> place recevra un plateau de viennoiseries pour un petit déjeuner en classe.

## Formulaire de supervision de la participation au concours par le corps enseignant

---

Je soussigné-e (prénom, nom) : .....

Professeur-e de (matière, année) : .....

Dans l'établissement (+ localité) :

.....

Email : .....

Numéro de téléphone direct .....

Avec l'autorisation de la direction de l'établissement,

Endosse le rôle de superviseur du projet **de réalisation d'une photo dans le cadre du jeu-concours pour le « Mois du Qualifiant »**.

Photo réalisée par les élèves de (année) .....

Nombre d'élèves de la classe (pour le lot) .....

Slogan/titre accrocheur pour illustrer la photo :

.....

Date : .....

Signature(s) :

## Autorisation d'utilisation du droit à l'image d'un mineur

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (prénom/nom),

Père/mère/tuteur légal<sup>1</sup> de \_\_\_\_\_ (prénom/nom),

né(e) le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_,

et domicilié(e) à \_\_\_\_\_,

code postal : \_\_\_\_\_ localité : \_\_\_\_\_,

élève en \_\_\_\_\_ (classe) de l'école \_\_\_\_\_,

déclare par la présente :

**autoriser les partenaires du projet à utiliser la photo sur laquelle apparaît l'enfant, dans les limites décrites ci-après. Dans le cadre du jeu-concours pour le « Mois du Qualifiant », les partenaires du projet seront amenés à diffuser les photos réalisées sur une plateforme d'hébergement ainsi que sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux, accessibles via <https://enseignementqualifiant.be/> , <https://www.facebook.com/LeMoisDuQualifiant/> et [https://www.facebook.com/Lenseignementqualifiantuneopportunitelocale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/Lenseignementqualifiantuneopportunitelocale=fr_FR).**

Cette autorisation est valable pour une durée illimitée et dans tous les pays à compter de la prise de la photographie, et exclusivement dans le cadre du jeu-concours pour le « Mois du Qualifiant ».

A des fins de diffusion, la photographie pourra être modifiée au niveau des paramètres photos : couleur, taille, cadrage, définition, etc.

J'autorise les partenaires du projet à mentionner l'identité de l'enfant. Il incombera à la Communauté française de déterminer les modalités d'indication de l'identité de la personne. Le cas échéant, elle peut également choisir de ne pas la mentionner.<sup>2</sup>

J'accepte les conditions d'utilisation des photographies telles que décrites ci-dessus.<sup>3</sup>

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Tout usage préjudiciable à l'honneur et/ou à la réputation de la personne représentée est exclu.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature(s) :

*Père/mère/tuteur légal*

*Enfant représenté sur la photo*

<sup>1</sup> Biffez les mentions inutiles.

<sup>2</sup> Cochez pour autoriser.

<sup>3</sup> Cochez pour accepter.